

Des jardins ouvriers aux jardins familiaux

Nés au XIX^e siècle, les jardins ouvriers connaissent un nouvel engouement après avoir été menacés par l'urbanisation massive. Renommés "jardins familiaux", mis à la disposition des habitants par les collectivités et gérés par des associations loi 1901, ils présentent toujours une forte dimension sociale et environnementale.

Gaëlle Cloarec



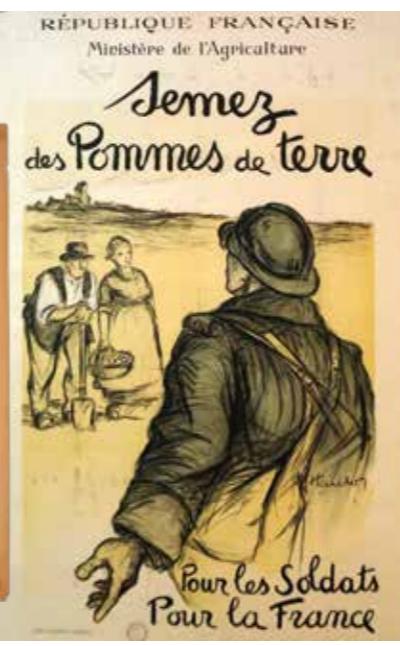
© Benoît Prieur - CC-BY ; SA.
Historiquement, ces terrains potagers sont des lieux de résilience lorsque les temps sont durs.

Fin du XIX^e siècle, les jardins essaient

À cette époque, des groupes de jardins sont constitués sous l'égide de la Ligue française du coin de terre et du foyer. Ils se multiplient partout en France, particulièrement dans le Nord et la région parisienne, où ils constituent une "ceinture verte" autour de la capitale. Durant la Grande guerre, la subsistance alimentaire est un enjeu crucial : le ministère de l'Agriculture encourage la création de potagers, avec distribution de semences et d'outils de jardinage.



Dessin de Louisette Jaeger, 14 ans, 1916.



Affiche du ministère de l'Agriculture.

Une pionnière méconnue

C'est une femme, Félicie Hervieu, qui a fondé les premiers jardins ouvriers français, à Sedan, en 1893. Son histoire est toutefois méconnue, car elle a été éclipsée pour la postérité par un homme politique bien plus en vue, l'Abbé Lemire. Convaincu par l'une de ses brochures, il devint un ardent promoteur du jardinage populaire, conçu comme un barrage à l'alcoolisme, entre autres bénéfices pour la santé... et la morale.



Jardins familiaux Joseph Aiguier, Marseille.



© Pierre Barrillon



© Archives départementales du Val-d'Oise.
Carte de jardinage, Bonneuil-en-France (Seine-et-Oise), 1942.

Un cadre légal en 1941

Il est donné par la loi du 31 octobre 1941, avec interdiction de commercialiser les produits du jardinage... ce qui n'empêche pas les légumes d'alimenter le marché noir. La seconde guerre mondiale a plongé la population dans de grandes difficultés économiques. Pour faire face à la malnutrition, les jardins ouvriers connaissent un essor considérable : 250 000 sont dénombrés en 1943.

Changement de dénomination durant les Trente Glorieuses



© Jean Weber
Jardins ouvriers au CNRA, 1969.

L'explosion de l'économie tertiaire, la désindustrialisation et l'urbanisation massive amoindrissent alors le rôle des jardins ouvriers. Sur des superficies restreintes, ils n'en demeurent pas moins des lieux de sociabilité importants autant qu'une source de produits frais. Pour les ouvrir à d'autres catégories socioprofessionnelles, la loi du 26 juillet 1952 les renomme "jardins familiaux".



Un nouvel élan aujourd'hui

Depuis quelques années, les jardins collectifs connaissent un renouveau. Fournissant des produits bio, en circuit ultracourt, favorisant la biodiversité, la convivialité, les échanges intergénérationnels, dotés de vertus apaisantes ou pédagogiques, ils cochetent toutes les cases.

De plus, leurs atouts économiques perdurent en subvenant aux besoins alimentaires de nombreuses familles.

Des usagers mobilisés pour leur sauvegarde

Malgré l'engouement actuel, les jardins familiaux ne font pas toujours partie des priorités en matière d'aménagement du territoire. À Aubervilliers, un projet de piscine d'entraînement pour les Jeux olympiques de 2024 menace des parcelles historiques. À Marseille, la construction du Boulevard Urbain Sud vole à faire disparaître plusieurs hectares cultivés depuis 1905. Les habitants se mobilisent pour les défendre, notamment par des recours juridiques et une communication active sur les réseaux sociaux.